



Lancement de la campagne 2018-2019 de la commercialisation du café et du cacao

La campagne de commercialisation du café et du cacao pour le compte de l'année 2018-2019 a été officiellement lancée ce vendredi 05 octobre à Kpalimé par la Ministre Bernadette Legzim-Balouki en charge du commerce et de la promotion du secteur privé. La cérémonie a regroupé à l'INFA de Tové, tous les acteurs de cette filière qui implique plus de 30.000 producteurs sur le plan national.

Depuis la libéralisation du secteur café cacao, la commercialisation de ces deux produits est assurée par le Conseil des Exportateurs du Café et du Cacao (CECC) qui apporte un appui au fonctionnement du Comité de Coordination pour l'exportation.

Selon la ministre du Commerce, l'environnement de la production et de la commercialisation du café et du cacao au Togo est à ce jour marqué par une meilleure organisation des différents acteurs desdites filières avec la création depuis 2014, du Conseil Interprofessionnel des filières Café et Cacao du Togo (CICC-Togo) qui regroupe quatre familles professionnelles à savoir les producteurs, les transformateurs, les acheteurs et les exportateurs.

Au regard de certains problèmes relevés dans la commercialisation de ces produits notamment les exportations non contrôlées et le non-respect de la réglementation en vigueur, Mme Bernadette Legzim-Balouki a appelé tous les acteurs privés et publics au strict respect des nouvelles dispositions convenues au cours des différentes rencontres antérieures.

« Pour une bonne traçabilité des flux des exportations, le dispositif de suivi des exportations et de maîtrise des statistiques mis en place par le CCFCC s'impose aux exportateurs régulièrement enregistrés pour la commercialisation de café et de cacao au Togo », a-t-elle indiqué, avant de rappeler à tous les acteurs que les exportations frauduleuses ne seront plus tolérées à partir de cette nouvelle campagne.

« Des instructions fermes seront données à cet effet au CCFCC pour sanctionner les auteurs du non-respect des engagements pris sur l'honneur dans le dossier d'enregistrement au titre de la campagne 2018-2019 », a fait savoir la ministre Legzim-Balouki.

Au cours de la campagne 2017-2018, des exportations non déclarées avaient été en effet détectées par le Comité de Coordination des Filières Café et Cacao (CCFCC).

Au Togo, le café et le cacao occupent respectivement dans la production agricole, le 2ème et le 3ème rang après le coton. La filière contribue à la formation de 1,4 % de la richesse nationale et 5,5 % du secteur agricole. Les deux produits sont cultivés par 31 203 producteurs pour une superficie de 38 058 hectares de café et 20 183 hectares de cacao selon le recensement de DSID de l'année 2017.

La Rédaction